

COMITE DIRECTEUR DU C.I.F.

(extrait du procès-verbal de la réunion du 16 Octobre 2008)

Sous la présidence de M. Clément SCANSAROLI, Président

Etaient présents :

MM. Patrice ROY, Trésorier Général
Roger GRENIER, Vice – Président
Gérard PHILIPPE, Vice – Président
Jacques REGNIER, Vice – Président
Henri ROEHR, Vice - Président,
Marc ANSERMIN, Membre
Dominique BERNEAU, Membre
Bernard BOTTEMER, Membre
Lucien BOUNIOL, Membre
Claude CRAMETE, Membre
Christian DAGUE, Membre
Mme Josette DA SILVA, Membre
M Gérard DJIZMEDJIAN, Membre
Melle Céline HUTSEBAUT, Membre
MM.Jean -François MAILLET, Membre
Raymond MARGNOUX, Membre
Robert PERBOIRE, Membre

Assistaient également à la séance :
Melle Maryvonne DAUMARD, Secrétariat
M. Francis COQUOZ, Conseiller Technique Régional

Etaient excusés : MM. Jean Pierre PEGURRI Secrétaire Général – Gilles GUERRA Membre, Mario BELTRAME – André BERTAU et René JARLAUD, Membres d'Honneur.

Etaient absents : Mme Aude LEFORT-KOVATCHEVITCH, Membre – M. Michel LEFORT, Membre d'Honneur.

La séance est ouverte à 18 H 00.

Le procès-verbal de la séance du 12 Juin 2008 est adopté à l'unanimité.

Dans le cadre des informations diverses le Président :

- commente le **résultat final des licences 2008**, lequel fait ressortir une perte de 115 licenciés soit 1,57%.

- **félicite Jean François MAILLET et toute son équipe pour la très belle organisation des challenges du CIF.** Celui-ci précise qu'il souhaite continuer à organiser cette manifestation sous réserve d'obtenir l'apport d'une

quarantaine de signaleurs supplémentaires.

Les Présidents départementaux sont invités à tout mettre en œuvre dans ce sens.

- **adresse au nom du Comité Directeur** ses plus vives félicitations aux licenciés franciliens qui ont obtenu des résultats probants tant sur le plan national qu'international.

- **invite les responsables des Commissions sportives**, à lui adresser pour le 12 décembre 2008, au plus tard, la liste des champions régionaux, ainsi que les podiums des Championnats de France, d'Europe, du Monde et des Jeux Olympiques.

- **fait part d'une réunion** qui s'est tenue au siège de la Communauté de Communes à MORET sur LOING, concernant l'avenir de la piste de Champagne sur Seine. A cette occasion, il était accompagné par plusieurs responsables du CIF, et après des échanges de vue assez problématiques avec les représentants territoriaux notre CTR doit fournir d'ici fin novembre 2008 un programme détaillé d'utilisation.

- **Evoque un e-mail reçu ce jour** concernant les chèques transports, émis par le Conseil Régional, au bénéfice de nos clubs.

- **informe que quatre clubs** lui ont fait parvenir une fiche d'intention de création d'une Division Nationale 2 en 2009, il s'agit de l'A.S.MARCOUSSIS, de l'O.C.VAL D'OISE, d'ARGENTEUIL VAL DE SEINE et, du C.M. AUBERVILLIERS.

- **rappelle que le Conseil d'Administration de la FFC** a décidé que les Championnats de France sur piste 2009 se dérouleraient en GUADELOUPE. Compte tenu du coût de ce déplacement et dans l'espoir de ne pas affaiblir notre représentation, il avait sollicité du Conseil Régional une aide financière exceptionnelle. Malheureusement cette demande n'a pas aboutie, l'Instance Régionale précisant que la politique

définie, ne peut que concerner les actions se déroulant sur le sol francilien.

- **précise qu'à la suite de la décision du Comité Directeur du 12 Juin dernier**, de ne plus tenir compte des rétrogradations de catégorie sur avis médical, un courrier avait été adressé en son temps au Médecin Régional. Aucune réponse à ce jour.

FINANCES

Le Trésorier Général présente le **rapprochement budgétaire arrêté au 30 septembre 2008**. La tendance évoquée lors du précédent comité directeur de juin tend à se confirmer, à savoir :

- une baisse très importante des produits
- une quasi-maîtrise de l'ensemble des postes de charges
- un budget « communication » conforme aux prévisions initiales,

Au niveau de l'effondrement des recettes, les causes principales découlent :

- de la perte de 31 épreuves par rapport à 2007
- de la baisse très importante du poste « cessions relative au changement du mode de comptabilisation entre les engagements caractérisés par les ventes de timbres et les débits portés au compte spécifique des associations via le site internet en « réalisation ».
- de la baisse des subventions au niveau CNDS.

Un déficit conséquent est donc à envisager. L'arrêté comptable se fera sous l'égide de notre commissaire aux comptes auprès duquel nous avons sollicité un étalement des charges générées par la liquidation du journal au 28 Février dernier.

BUDGET PREVISIONNEL :

Afin de déterminer les bases de notre prochain budget de fonctionnement, un projet relatif au début de l'exercice est soumis à l'acceptation du comité

directeur. Le projet définitif devant être adopté par le comité directeur et l'assemblée générale du 17 Janvier 2009.

TARIFICATION 2009 :

Patrice ROY précise en avant propos qu'il convient de différencier les tarifs « assurances et droits d'organisation CIF ». Pour ces derniers, le trésorier général propose une majoration se situant entre 2,50 et 3%. Concernant le secteur assurances, il est précisé que les augmentations enregistrées sur les différentes épreuves sont consécutives à la majoration de plus de 40% de la prime totale de l'assurance fédérale, cette dernière devant se répartir entre toutes les familles du cyclisme (fédération, secteur professionnel, comités régionaux, organisateurs ,licenciés) selon des critères pré - définis lors des réunions fédérales. Après débat et ajustements, la **tarification 2009 des épreuves est adoptée à l'unanimité moins une abstention. La tarification administrative est parallèlement votée à l'unanimité. Le dernier volet des propositions tarifaires concernant la « communication » est voté à l'unanimité moins une abstention.**

COMMISSION LOISIR

Le Président donne la parole à Marc ANSERMIN, responsable de cette commission. Celui-ci intervient pour relater les différents échanges formulés lors de la dernière réunion de sa commission. Il est précisé que les 3^{ième} catégorie autorisés à solliciter une licence de D1, seront reclassés dans leur catégorie d'origine après 1 victoire ou 10 points.

ASSEMBLEE GENERALE DU C.I.F.

En l'absence du Secrétaire Général, excusé, le Président donne lecture de l'ordre du jour de cette Assemblée Générale annuelle qui se tiendra le **samedi 17 Janvier 2009**, à l'Espace

Conférences des Diaconesses, 18 rue du Sergent Bauchat à Paris 12^{ème}. **Ouverture des portes à 8 h.00. Début des travaux à 8 h30.**

Ordre du jour

1) Ouverture de la séance et souhaits de bienvenue du Président Clément SCANSAROLI.

2) Approbation de l'extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du Samedi 15 Janvier 2008.

3) Rapport moral présenté par le Secrétaire Général, Jean Pierre PEGURRI.

4) Approbation du rapport moral (art.8)*.

5) Rapport de l'exercice financier 2007/2008 présenté par le Trésorier Général, Patrice ROY.

6) Rapport du commissaire aux comptes agréé sur l'exercice financier 2007/2008.

7) Approbation et quitus du rapport financier 2007/2008 (art.8)*.

8) Présentation du budget prévisionnel 2008/2009 par Patrice ROY, Trésorier Général.

9) Approbation du budget prévisionnel 2008/2009. (art.8)*.

10) Intervention du Président Clément SCANSAROLI, qui procèdera à une remise de diverses médailles.

11) Scrutin pour la désignation des 21 membres du comité directeur du CIF pour un mandat de quatre ans (2009-2012).

12) Annonce des résultats (art.8 et 9)*.

13) Réunion du nouveau comité directeur élu, qui procèdera à la désignation en son sein :

- a) du candidat au poste de **Président du CIF de la FFC (art.14)*.**

- b) des 6 titulaires et des 6 suppléants éventuels pour l'Assemblée Générale de la FFC (art.8)*

14) Scrutin pour l'élection du nouveau Président (art.14)*et des 6 délégués titulaires et des 6 délégués suppléants pour l'assemblée générale de la FFC (art.8)*.

15) Annonce des résultats.

16) Intervention du Président élu.

17) Clôture de la séance.

** (LES ARTICLES INDIQUES SONT CEUX DES STATUTS DU CIF EN COURS DE VALIDITE)*

L'appel à candidatures pour le renouvellement du Comité Directeur sera lancé le 13 Novembre 2008, et la clôture aura lieu le 12 Décembre 2008 ; Le détail des différentes modalités sera annoncé prochainement. Le Secrétaire Général invite les Présidents des commissions et le CTR, à lui faire parvenir leur rapport annuel pour le 15 Novembre 2008 au plus tard.

COURRIERS

- **Claude CRAMETE** avait soumis au Président un projet concernant un Challenge Régional réservé aux coureurs de 3^{ième} catégorie et Juniors, qui impliquait une participation financière des Départements. Avant d'élaborer le règlement de ce challenge, il y a lieu d'avoir l'accord de l'ensemble des Présidents départementaux. Cette proposition leur sera soumise lors de la prochaine réunion.
- **Roger GRENIER** fait état d'une information mal formulée, relative au cyclo-cross, diffusée sur notre site internet. Il souhaite que soit respectée la règle, que toute information officielle soit au préalable à sa diffusion, validée par un membre du Bureau Directeur.

DIVERS

- **Le Président** propose que les coureurs qualifiés pour un Championnat Régional, qui n'auraient pas confirmé leur participation, puissent s'engager au départ sous réserve de l'application du tarif fédéral.

(Accord à l'unanimité)

- **Gérard DJIZMEDJIAN** intervient pour proposer que lors des

éliminatoires des Championnats contre la montre, les vélos spécifiques soient autorisés. Bien que n'étant pas entièrement favorable, Francis COQUOZ suggère au Comité Directeur d'aller dans ce sens. **(Accord à l'unanimité).**

- **Le Président Départemental de Seine et Marne,** propose

également de revenir à l'ancien mode de comptabilisation des prix d'équipe pour la qualification aux Challenges du CIF. Après débat, le Comité Directeur se montre favorable à ce que les prix d'équipe remportés après le 15 juillet soient comptabilisés au bénéfice des clubs pour la qualification de l'année suivante.

- **Gérard PHILIPPE** souhaite que les Comités Départementaux organisent des examens de BF1, compte-tenu de l'arrivée de nouveaux licenciés, notamment au BMX.

-

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 h 50.